



Induline ZW-425

Revêtement opaque primaire et intermédiaire isolant en phase aqueuse pour application par pulvérisation



Teinte	Disponibilité			
	Nbre / palette	96	22	4
	Taille / Quantité	5 l	20 l	120 l
	Conditionnement	Seau métal	Seau métal	Fût plastique
	Emballage / Code	05	20	68
	Art. n°			
Blanc	7918	■	■	■
Couleurs spéciales	7919		■	■

Consommation

150 - 200 ml/m² par opération

(correspond à: épaisseur de couche humide: 150 - 200 µm, épaisseur de couche sèche: 60 - 85 µm)



Domaines d'utilisation



- Bois à l'intérieur et à l'extérieur
- Bois de feuillus et bois de résineux
- Éléments en bois de dimensions stables: p. ex. portes et fenêtres.
- Primaire et revêtement intermédiaire
- Ne peut pas être utilisé pour merbau ou framiré
- Produit réservé à l'usage des professionnels.

Propriétés



- Bon rendu
- Bon garnissage sur la surface
- Bon mouillage des pores
- Grande sécurité contre les décolorations causées par les substances de bois hydrosolubles.
- Grande sécurité contre les irrégularités au support à cause des composants de bois spécifiques pour une essence de bois (par exemple mélèze).
- Très bonne adhérence au support
- Peut être coloré de manière flexible, ajusté de manière optimale sur la finition.

Données techniques

Liant	Acrylates
Densité (20°C)	Env. 1,27 g/cm ³
Viscosité (20°C)	Env. 3500 mPas
Odeur	Odeur d'amine
Degré de brillance	Mat

Les valeurs indiquées correspondent à des propriétés typiques du produit, et non à des spécifications contractuelles.

Certificats

➤ [French VOC Emission Test](#)

Produits complémentaires

- [Induline SW-900* \(3776\)](#)
- [Induline GW-209 \(2498\)](#)
- [Induline GW-360 \(3201\)](#)
- [Induline DW-601 Aqua Stopp \(1725\)](#)
- [Induline DW-625 \(1764\)](#)
- [Induline GW-306 * \(3488\)](#)
- [Induline DW-691 \(3070\)](#)
- [Induline DW-692 \(3056\)](#)



* Utiliser les produits biocides avec les précautions d'usage.
Avant utilisation, toujours lire l'étiquette et les informations produit!

Préparation

■ Exigences concernant le support

Le support doit être propre, sec, exempt de graisse, de poussière, de toutes substances polluantes, et avoir été préparé dans les règles de l'art.

Éléments en bois de dimensions stables: Humidité du bois 11 - 15 %.

■ Traitement préliminaire

Si nécessaire, imprégner les bois non résistants avec un agent protecteur* (* Utiliser les produits biocides avec les précautions d'usage. Avant utilisation, toujours lire l'étiquette et les informations produit!).

Traiter la surface en bois avec un primaire.

Protéger si nécessaire les rainures de drainage avec la Protection pour joints en V ou Induline AF-920.

Mise en œuvre



■ Conditions de mise en œuvre

Température du matériau, de l'environnement et du substrat : min. +15 °C à max. +30 °C.

Les valeurs indiquées se réfèrent au produit pur. Pour un aspect optimal après pulvérisation, travailler avec un produit à température comprise entre 15°C et 20°C.

Procéder à un test d'application préalable afin de vérifier la compatibilité avec le support et la capacité isolante.

Pistolet Airless: Buse: 0,28 - 0,33 mm. Pression du produit: 70 – 90 bar.

Pistolet Airmix: Buse: 0,28 - 0,33 mm. Pression du produit: 70 – 90 bar. Pression de pulvérisation: 1 – 2 bar.

Après application du primaire, procéder à un léger égrenage.

Avant l'application de finition, égrenage: grain 220-240, éliminer la poussière.

Bien refermer les emballages entamés et les utiliser aussi rapidement que possible.

Informations de mise en œuvre



Contrôler la compatibilité avec le support, l'adhérence et la teinte par la réalisation préalable d'une surface test.

Avant d'appliquer un revêtement sur des bois et des matériaux à base de bois techniquement modifiés, il faut effectuer un essai de revêtement et un test d'adéquation pour la zone d'application souhaitée.

Veiller à une bonne aération / ventilation.

Avec un système de revêtement aqueux subsiste toujours un risque de décolorations dues aux composants du bois.

Le rejet de résine est naturel et ne peut être évité par l'application d'un revêtement, voir la fiche all. "BFS" n°18.

Une trop forte dilution du produit, une humidité du bois trop élevée ou le non-respect du schéma d'application préconisé, des quantités appliquées et des durées de séchage peuvent entraver l'effet isolant du produit.

Respecter les normes et réglementations en vigueur concernant le revêtement des éléments de construction en bois à l'extérieur (fiches all. VFF, BFS n° 18, réglementations VdL et IFT).

Pour le traitement des fenêtres et portes d'entrée, les préconisations relatives aux revêtements spécifiques aux essences de bois peuvent être consultées sur notre site Internet www.remmers.com, via notre guide "systemfinder".

■ Séchage

Sec à la poussière: après env. 30 min.

Recouvrable et ponçable: après env. 4 h

(à 23 °C et 50% d'humidité relative de l'air)

Ponçable et recouvrable lors d'un séchage forcé: après 20 min. zone d'évaporation (à env. 20 °C et 65 - 75 % d'humidité relative de l'air) / 75 min. phase de séchage (env. 45 °C, 1 m/s circulation de l'air) / 20 min. phase de refroidissement

Une température basse, une faible circulation d'air et une humidité de l'air élevée retardent le séchage.

■ Dilution

Si nécessaire avec de l'eau (au max. 5 %).

Important

Le mastic devra être compatible, et sera appliqué seulement après séchage parfait de l'application.

Utiliser impérativement un mastic / des profils sans plastifiant.

Les parties en bois traitées avec un revêtement intermédiaire ne peuvent pas être exposées aux intempéries sans finition.

En fonction de la couleur désirée de la finition (par exemple portes d'entrée), on peut utiliser Induline ZW-425 dans les 4 couleurs de base. De cette manière, peut-on optimiser la couleur exacte, la brillance et le pouvoir couvrant / la formation de nuages. Ceci est notamment important pour les couleurs peu couvrantes (jaune, rouge, orange et vert). Utiliser la classification ci-dessous pour le choix de couleur du revêtement intermédiaire en fonction de la couleur de la finition:

RAL 1000-1037: FT42553 crème

RAL 2000-2012: FT42553 crème

RAL 3000-3031: FT42553 crème

RAL 4001-4010: FT42554 gris clair

RAL 5000-5004, 5008, 5010-5011, 5013, 5020, 5022: FT42555 gris foncé



RAL 5005-5007, 5009, 5012, 5014-5019, 5021, 5023-5024: FT42554 gris clair
 RAL 6000, RAL 6017-6019, 6021, 6024-6025, 6027, 6029-6034: blanc standard
 RAL 6001-6003, 6010-6011, 6016, 6026, 6028: FT42554 gris clair
 RAL 6004-6009, 6012-6015, 6020, 6022: FT42555 gris foncé
 RAL 7000-7013, 7023, 7030, 7033, 7036-7037, 7039-7043, 7045-7046: FT42554 gris clair
 RAL 7015-7022, 7024-7026, 7031: FT42555 gris foncé
 RAL 7032, 7034-7035, 7038, 7044, 7047: blanc standard
 RAL 8000-8008, 8023-8028: FT42554 gris clair
 RAL 8011-8022: FT42555 gris foncé
 RAL 9001-9003, 9010, 9016, 9018: blanc standard
 RAL 9004-9005, 9011, 9017: FT42555 gris foncé
 RAL 9006-9007: FT42554 gris clair

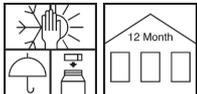
Outillage / Nettoyage des outils



Pistolet de pulvérisation manuel, système de pulvérisation automatique

Nettoyer les outils immédiatement après utilisation, avec de l'eau ou avec le Nettoyant concentré Aqua RK-898.
 Eliminer les résidus de nettoyage conformément aux réglementations en vigueur.

Stockage / Tenue en stock



Minimum 12 mois au frais, au sec et à l'abri du gel, en emballages d'origine non ouverts.

Sécurité / Réglementations

Pour plus de renseignements en matière de sécurité pendant le transport, de stockage et manipulation, d'élimination et écologie, consulter la fiche de données de sécurité en vigueur.

Equipement de protection individuelle

Pour la mise en œuvre par pulvérisation, le port d'un appareil de protection respiratoire avec filtre à combinaison minimum A/P2 et de lunettes de protection est nécessaire. Porter des gants et des vêtements de protection adaptés.

Elimination

Important reste de produit: élimination en emballage d'origine conformément aux réglementations locales / nationales en vigueur. Donner les emballages parfaitement vides au recyclage. Ne pas éliminer avec les ordures ménagères. Ne pas verser le produit dans l'évier/ les égouts.

COV selon Directive Decopaint (2004/42/CE):

Limite européenne pour ce produit (cat. A/g): max. 30 g/l (2010).
 Ce produit contient < 30 g/l COV.

VOC	
Kat.	A/g
2010:	30g/l
max.:	30g/l

Merci de noter que les données / informations ci-dessus ont été déterminées par la pratique ou en laboratoire; elles sont données sans engagement, à titre indicatif.

Elles représentent des informations d'ordre général, décrivent nos produits et informent sur leur utilisation et leur mise en œuvre.

En raison de la multitude / variété des conditions d'application, des matériaux utilisés et des chantiers, tous les cas individuels ne peuvent être pris en compte. Nous recommandons donc - en cas de doute - de procéder à des essais préalables ou de nous consulter.

Sauf si nous avons confirmé expressément par écrit la convenance spécifique ou les propriétés d'un produit pour un domaine d'utilisation bien précis, une information ou un conseil technique, même donné en toute bonne foi, reste sans engagement. Nos Conditions Générales de Vente et de Livraison s'appliquent systématiquement.
 Cette édition annule et remplace les précédentes.